

REPUBLIQUE FRANCAISE

Département du DOUBS (25)

Canton de BESANCON 3

Envoyé en préfecture le 13/07/2022

Reçu en préfecture le 13/07/2022

Affiché le

ID : 025-212501332-20220712-DELIB202245-DE



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

**COMMUNE DE CHATILLON LE DUC**

**Séance du 12 juillet 2022**

**Nombre de conseillers**

- En exercice : 19
- Présents : 11
- Représentés : 5
- Absents : 3

La convocation du Conseil Municipal a été faite le : 04 juillet 2022

Le Maire certifie que le compte-rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la mairie le 13 juillet 2022

L'an deux mille vingt-deux, le 12 juillet 2022,

Le Conseil Municipal de Châtillon-le-Duc, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, salle du conseil municipal, sous la présidence de Mme Catherine BOTTERON, Maire.

Mme Catherine BOTTERON a procédé à l'appel des conseillers municipaux.

Présents : Mmes Catherine BOTTERON, Agathe HENRIET, Marie-Christine BERTRAND, Annie POIGNAND, Nicole GRANDFOND, Sylviane TRAVAGLINI, Stéphanie DULAC, Mrs Philippe PRENEL, Daniel BARTHOD, Fabien PELLETIER, Jean-Pierre VALLAR

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L.2121-17 du code général des collectivités territoriales.

Procurations : M. Simon DUGAS donne pouvoir à M. Daniel BARTHOD, Mme Laëtitia MOUCHET donne pouvoir à Mme Catherine BOTTERON, M. Christophe MAILLARDET donne pouvoir à Mme Agathe HENRIET, Mme Séverine PUTOT donne pouvoir à Mme Annie POIGNAND, Mme Yasmina CATTIN donne pouvoir à M. Fabien PELLETIER

Absents : Mrs Pierre MONTRICHARD, Dorian MAZIER, Renaud COLSON

Catherine BOTTERON



**- Délibération 2022-45 : convention avec la Paroisse du Val de la Dame Blanche pour la catéchèse**

A. Henriet propose de renouveler la convention avec la Paroisse pour la mise à disposition de la salle pyramidale pour la catéchèse des 6ème et 5ème.

Cette mise à disposition est consentie gratuitement tous les vendredis de l'année scolaire 2022-2023 (septembre à juin), de 17h à 19h.

**Après avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés :**

- **ACCEPTE** la mise en place d'une convention avec la Paroisse du Val de la Dame Blanche pour la catéchèse des 6ème et 5ème,
- **AUTORISE** Mme le Maire ou son représentant à signer la convention.

Votants : 16

Pour : 16

Contre :

Abstention :